



sommaire

02

Veille Technique Cultures

Cultures d'hiver
Cultures de printemps
Couverts végétaux

Veille Technique Élevage

04

Pousse des prairies
Maïs fourrage : précautions sur le chantier d'ensilage
Adoption des veaux par une vache nourrice
Circulation d'un nouvel Orthobunyavirus

07

Veille Innovation
et Projets de Recherche

Détection du rhizoctone brun
Essais désherbage robotique 2026

Veille Réglementaire et
Géopolitique

08

Facture électronique
Promulgation de la loi d'urgence agricole
Liste des animaux nuisibles
Valorisation des jachères

09

Veille Économique

Marché des engrais et des céréales
Marché animal et des tourteaux

Point climatique

Stations météo	Juin 2026			Juillet 2026			Août 2026	
	T° moy. (normale 1991-2020)	Cumul précips (normale 1991-2020)		T° moy. (normale 1991-2020)	Cumul précips (normale 1991-2020)		T° moy.	Cumul précips
Argentan (61)	20,4°C (16,2°C)	37,7 mm (47,0 mm)	- 20%	21,6°C (18,3°C)	17,4 mm (50,0 mm)	- 65%	21,2°C	35,3 mm
Saint-Hilaire-le-Chatel (61)	21,4°C (16,8°C)	28,4 mm (63,0 mm)	- 55%	22,7°C (19,0°C)	11,4 mm (52,0 mm)	- 78%	22,3°C	34,8 mm
Caen-Carpique (14)	19,6°C (15,9°C)	36,1 mm (58,0 mm)	- 38%	20,9°C (18,0°C)	3,2 mm (51,0 mm)	- 94%	21,0°C	27,3 mm
Cerisy-la-Salle (50)	19,3°C (15,9°C)	53,9 mm (67,0 mm)	- 19%	20,9°C (17,7°C)	34,1 mm (67,0 mm)	- 49%	21,1°C	25,3 mm
Evreux-Fauville (27)	21,2°C (16,5°C)	26,8 mm (51,0 mm)	- 47%	22,5°C (18,8°C)	6,8 mm (49,0 mm)	- 86%	22,3°C	39,3 mm
Ectot-lès-Baons (76)	19,0°C (15,6°C)	52,4 mm (55,0 mm)	- 5%	19,8°C (17,7°C)	6 mm (58,0 mm)	- 90%	19,8°C	43,7 mm

Source : Infoclimat



Cultures d'hiver

Céréales

Résultats moisson blé tendre : La récolte 2026 se caractérise par des rendements en retrait et une forte hétérogénéité selon les régions, les dates de semis et les types de sols. Le rendement national est estimé à 69,2 q/ha par Agreste, soit -1,7 % par rapport à la moyenne quinquennale. La qualité est bonne, avec des teneurs en protéines majoritairement supérieures à 11,5 %, des poids spécifiques élevés (77 à 81 kg/hl) et de très bons indices de chute de Hagberg. Les faibles teneurs en eau à la récolte nécessitent toutefois une vigilance sur le stockage et ont contribué à réduire les tonnages collectés.

Résultats moisson orge : Les orges d'hiver affichent une bonne résilience en 2026, grâce à des conditions d'implantation favorables. Le rendement moyen atteint 65,5 q/ha, avec une forte hétérogénéité régionale. La qualité technologique est globalement satisfaisante, avec des PS souvent proches de 65 kg/hl et des teneurs en protéines de 10 à 11,5 %.

Source : Perspectives agricoles

Colza

Résultats moisson : Les estimations à la récolte se situent entre 33 et 39 q/ha, globalement dans la moyenne quinquennale mais en retrait de 3 à 7 q/ha par rapport à 2025, année exceptionnelle. L'Eure et la Seine-Maritime affichent les meilleurs niveaux de rendement, autour de 38 à 40 q/ha, devant le Calvados, 35 à 37 q/ha, tandis que l'Orne se situe autour de 33 q/ha. Les principaux décrochages se concentrent dans les secteurs d'Argentan, Falaise, du Gâtinais et du Pays d'Ouche, sous l'effet cumulé des stress climatiques, des ravageurs et de l'enherbement.

Semis : Les précipitations récentes et les cumuls d'au moins 20 mm annoncés dans les prochains jours devraient permettre de réaliser les semis de colza dans les parcelles préparées. Il est pertinent de semer avant les prochaines pluies. Dans les parcelles non travaillées, le travail du sol doit être adapté au cumul reçu : 20 mm permettent une préparation superficielle sur environ 10 cm, tandis que les travaux profonds peuvent favoriser la remontée de mottes et l'assèchement. En cas de tassement marqué, la fissuration est possible.



Les semis tardifs rendent l'obtention d'un colza robuste plus difficile. Terres Inovia fournit donc les points de vigilance suivants :

- La gestion précoce des repousses de céréales est essentielle, notamment en l'absence de levées avant le semis. Les conditions moins chaudes et moins sèches actuelles devraient favoriser l'efficacité des anti-graminées foliaires.
- Gestion des insectes sur la phase de levée : La surveillance des petites altises doit débuter dès la levée. Une levée avant le 1er septembre permet généralement d'atteindre 4 feuilles avant l'arrivée des grosses altises adultes, tandis que les levées de début septembre restent plus vulnérables aux altises et autres ravageurs défoliateurs.
- La localisation du phosphore et/ou de l'azote reste possible selon les situations. En stratégie de réduction des charges, le phosphore peut être localisé au semis et l'azote reporté en végétation, selon la dynamique de la culture et la réglementation. Plus le semis est tardif, moins les apports d'azote en végétation sont justifiés économiquement. Soutenir la croissance automnale reste toutefois important pour limiter l'impact des larves de grosses altises et des charançons du bourgeon terminal.
- Les plantes compagnes gélives, principalement des légumineuses, peuvent être semées jusqu'à fin août. Au-delà, leur développement risque d'être insuffisant pour atteindre les 300 g de biomasse/m² visés en entrée d'hiver et justifier ainsi le semis.

Source : Terres Inovia

Lin fibre d'hiver

Rouissage retardé par les précipitations tardives. Premiers enroulages en cours.

Cultures de printemps

Protéagineux de printemps

Résultats récolte pois : Le rendement moyen atteint 31,0 q/ha, en net recul de 14,4 % sur un an.

Résultats récolte féveroles : Le rendement moyen s'établit à 24,6 q/ha, en baisse plus modérée de 3,1 % sur un an.

Sources : Agreste, Pleinchamp

Orge de printemps

Résultats moisson orge : La production d'orge de printemps est estimée à 2,22 Mt en 2026, en baisse de 36,6 % sur un an. Cela s'explique par le recul de 29 % des surfaces et par des rendements de 52,2 q/ha. Ces derniers sont globalement moyens à très décevants, avec une forte variabilité entre régions, liée notamment aux dates de semis tardives, aux conditions d'implantation et à la disponibilité en eau au cours du cycle.

Source : Perspectives agricoles

Lin fibre de printemps

Rouissage retardé par les précipitations tardives.

Maïs

Résultats ensilage : Comme prévu par l'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs), la récolte de maïs ensilage confirme une forte dégradation des rendements en maïs. Les niveaux enregistrés, très inférieurs aux références habituelles, mettent en évidence un déficit fourrager particulièrement marqué. Selon les secteurs, les pertes atteignent généralement 30 % et peuvent monter jusqu'à 50 %.

Qualité : Un maïs ayant subi un stress hydrique autour de la floraison peut conserver une digestibilité globalement bonne, même lorsque les trois quarts des feuilles sont desséchées. Sa teneur en amidon peut cependant être plus faible en raison d'un développement limité des grains. Malgré cette baisse d'amidon, la valeur alimentaire peut rester relativement proche de la normale, autour de 0,85 à 0,95 UFL/kg MS.

Source : Arvalis

Betterave

Le stress hydrique marqué de cet été a fortement ralenti voire interrompu la croissance dans certains secteurs.

Récolte : La filière betteravière alerte sur une forte dégradation du potentiel de récolte 2026, après plusieurs épisodes de canicule et une sé-

cheresse durable depuis le printemps. Malgré des disparités régionales, les observations font état d'une situation très préoccupante, avec une production nationale qui pourrait reculer de plus de 20 % par rapport à la moyenne quinquennale.



Source : Réussir

- Poids racinaire en baisse de 18 % par rapport à la moyenne, soit près de 10 t/ha de perte.
- Développement foliaire réduit de plus de 50 %, soit un déficit d'environ 20 t de feuilles/ha.

Ravageurs : Les fortes chaleurs ont favorisé les charançons, la teigne et les pourritures racinaires, notamment *Rhizopus*, aggravant les pertes. En effet, la sécheresse et les températures élevées favorisent directement les attaques de charançons sur betterave. En conditions très chaudes, les larves ont tendance à migrer vers les racines, alors qu'en présence d'humidité elles restent davantage au niveau des pétioles et du collet. Les galeries qu'elles creusent dans les racines constituent alors des portes d'entrée pour les micro-organismes responsables des pourritures, en particulier le champignon *Rhizopus*. Celui-ci peut ensuite provoquer d'importantes dégradations des racines et entraîner des pertes de rendement.

Source : Interprofession de la betterave et du sucre

Pomme de terre

Des parcelles sont en cours de défanage ou de broyage tandis que les récoltes débutent dans certains secteurs et vont se poursuivre dans les prochaines semaines.

Récolte : D'après l'Union Nationale des Producteurs de Pommes de Terre (UNPT), la production française pourrait reculer de près de 25 % en 2026. L'effet combiné du déficit hydrique et des fortes chaleurs a fortement limité la croissance des tubercules, entraînant des petits calibres qui pourront être insuffisants au regard des critères

industriels et qui ne permettront pas d'honorer la totalité des contrats. Le rendement national est estimé à 37,4 t/ha, contre 43,5 t/ha en 2025, soit une baisse d'environ 14 %.

Attention à la récolte. La forte teneur en matière sèche des tubercules les rend plus sensibles aux chocs et blessures mécaniques : l'arrachage devra être réalisé avec précaution.

Irrigation : Les parcelles irriguées devraient être moins affectées, mais l'efficacité de l'irrigation a été réduite par les températures extrêmes.

Stockage : La chaleur a accéléré l'âge physiologique des tubercules, augmentant le risque de germination au stockage et nécessitant une surveillance renforcée.

Sources : Réussir, Fredon Normandie

Couverts végétaux

En conditions de sécheresse, le semis de couverts contenant des légumineuses peut devenir moins pertinent. En effet, pour assurer une levée, il faut au minimum 25 mm de pluie sur un sol très sec. Cette recommandation concerne notamment les secteurs qui n'ont pas encore atteint ce cumul depuis le retour des précipitations ces derniers jours et où les couverts vont être semés tardivement.

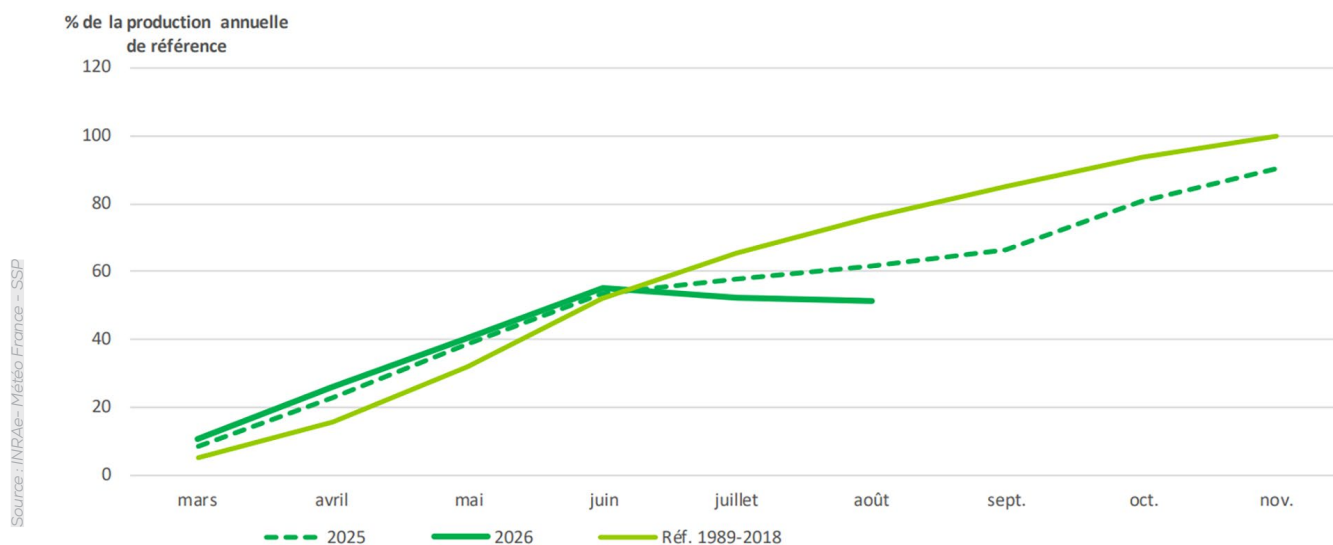
Sources : Arvalis et Perspectives agricoles



Veille Technique Elevage

Pousse des prairies

Evolution de la production des prairies permanentes au 10 août 2026



Au 10 août 2026, la pousse cumulée des prairies permanentes accusait un retard d'un tiers par rapport à la période 1989-2018. La canicule et la sécheresse ayant persisté jusqu'à la fin août, toute reprise de l'herbe a été bloquée et un déficit fourrager sévère est désormais à noter dans la quasi-totalité des régions.

Ci-après, le détail du pourcentage de production des prairies permanentes au 10 août 2026 pour la région et la comparaison par rapport à la référence.

Région	2026 en %	Référence 1989-2018 en %
Pays de la Loire	62,0	82,6
Normandie	55,7	79,4

Le retour des pluies devrait permettre une reprise progressive de la pousse de l'herbe. Il faudra toutefois compter au moins 30 mm de pluie et une dizaine de jours pour relancer la minéralisation et la croissance des prairies fortement dégradées, selon le réseau Herbe et fourrage.

Il est recommandé de laisser aux prairies le temps de récupérer avant d'envisager une intervention. L'état des parcelles devra ensuite être diagnostiqué individuellement afin d'évaluer le niveau de dégradation et de déterminer la stratégie à adopter : amélioration par les pratiques, sursemis ou ressemis. En effet, il reste notamment difficile de distinguer les graminées simplement entrées en dormance des plantes ayant réellement dépéri.

Sources : Agreste et Réussir

Maïs fourrage : précautions sur le chantier d'ensilage

Les maïs fourrage ayant subi une sécheresse nécessitent d'adapter la conduite du chantier d'ensilage, notamment en fonction de leur teneur en matière sèche (MS). Pour les chantiers d'ensilage à venir, voici les recommandations fournies par Arvalis.

Adapter le tassement et la confection du silo

Lorsque la teneur en MS dépasse 35 à 40 %, le fourrage devient plus difficile à tasser. Une porosité plus importante du silo favorise alors les entrées d'air et augmente le risque d'échauffement du front d'attaque lors de la reprise. Plusieurs leviers permettent de limiter ces risques :

- Lorsque plusieurs parcelles doivent être récoltées, il est recommandé de commencer par les parcelles les plus avancées en MS et de placer ce fourrage plus sec en fond de silo. Un fourrage dépassant 40 % MS sera plus facilement tassé en étant lesté par des fourrages plus humides, tandis que la base sèche du silo permettra de récupérer les jus issus des fourrages plus humides (> 25 % MS), limitant ainsi les pertes de nutriments.
- Hacher plus finement, autour de 8 à 10 mm, afin de faciliter le tassement.
- Étaler le fourrage en couches fines, de 10 à 15 cm maximum.
- Réduire la taille du front d'attaque, lorsque la configuration du silo le permet, afin d'accélérer l'avancement quotidien et de limiter les échauffements à l'ouverture.

Soigner l'étanchéité du silo

Une bonne herméticité reste indispensable pour favoriser une fermentation rapide et limiter les entrées d'air. Les bords entre les bâches latérales et la bâche de couverture doivent être lestés en continu. La bâche de couverture doit également être plaquée au maximum sur un silo régulier.

Des charges régulières et des lignes transversales continues permettent enfin de limiter la circulation d'air dans la longueur du silo.

Évaluer la valeur alimentaire du maïs stressé

Un maïs ayant subi un stress hydrique autour de la floraison peut conserver une digestibilité globalement bonne, même lorsque les $\frac{3}{4}$ des feuilles sont desséchées. Sa teneur en amidon peut cependant être plus faible en raison d'un développement limité des grains. Malgré cette baisse d'amidon, la valeur alimentaire peut rester relativement proche de la normale, autour de 0,85 à 0,95 UFL/kg MS. Cette situation est notamment liée à la bonne digestibilité des tiges et des feuilles, ainsi que par des teneurs souvent plus élevées en sucres solubles et en MAT. L'augmentation de la MAT s'explique par un rendement moindre et donc par un effet de dilution plus faible. Enfin, pour caractériser précisément le fourrage obtenu, il est recommandé de réaliser un échantillonnage représentatif du silo : prélever quelques poignées de fourrage à chaque benne tout au long du chantier, conserver les prélèvements à l'ombre et au frais, puis les mélanger en fin de chantier. Un échantillon de 1 à 1,5 litre doit ensuite être placé dans un sac plastique en chassant l'air, puis conservé au congélateur jusqu'à son envoi au laboratoire. Il est préférable d'éviter un envoi en fin de semaine afin de garantir une analyse rapide.

Source : Arvalis

Adoption des veaux par une vache nourrice

Proposés par Claire LUMINEAU, ingénieure d'études en zootechnie à l'INRAE de Mirecourt, ces repères techniques permettent d'encadrer l'adoption des veaux sous vaches nourrices et d'en optimiser le suivi zootechnique.

Protocole d'adoption des veaux sous vaches nourrices en 8 points :



Source : La France Agricole

1. **Sélection sanitaire et zootechnique de la nourrice** : Sélectionner des vaches multipares dociles dont la production de lait sera suffisante. Écarter impérativement les animaux positifs au staphylocoque doré et à la paratuberculose (risque de contamination par le lait ou les bouses).
2. **Dimensionnement et homogénéité du lot d'adoption** : Ajuster le ratio veaux/nourrice selon le potentiel d'allaitement (maximum 3 veaux). Alloter des veaux d'âge équivalent et séparer systématiquement le propre veau de la nourrice pour éviter toute préférence comportementale.
3. **Conduite de la reproduction et stratégie d'insémination** : Les chaleurs étant parfois discrètes chez les nourrices, l'IA devient délicate. Pour un vêlage de printemps, il est préférable d'utiliser un taureau ou des vaches déjà gestantes. Sinon, décaler l'insémination à l'automne en rallongeant la période de lactation.
4. **Aménagement de la zone de mise en contact** : Placer la nourrice la veille dans l'enclos d'adoption pour acclimatation. Des aménagements peuvent être proposés pour permettre à la vache ou aux veaux de s'isoler.
5. **Apprentissage guidé et contention** : Assurer deux tétées dirigées par jour. En cas de refus ou de comportement récalcitrant, sécuriser l'adoption via une contention physique (cordons, entraves ou barrière latérale).
6. **Conditionnement comportemental à la tétée** : Créer une frustration alimentaire préalable (pas de traite ni de distribution de buvée le matin de l'adoption). Faire diversion via l'apport de concentrés/fourrages. L'adoption est validée dès la tétée autonome sans réaction d'évitement.
7. **Suivi de la lactation, de la note d'état corporel (NEC) et de la mamelle** : Contrôler le comportement alimentaire global et les quartiers. Corriger la ration en cas de baisse de NEC. Surveiller l'intégrité des trayons pour prévenir le risque de mammite lié aux rétentions de lait.
8. **Gestion des biais d'apprentissage et rupture d'adoption** : Changer rapidement de nourrice en cas de rejet violent répété pour éviter le développement d'une aversion conditionnée pour la tétée chez le veau.

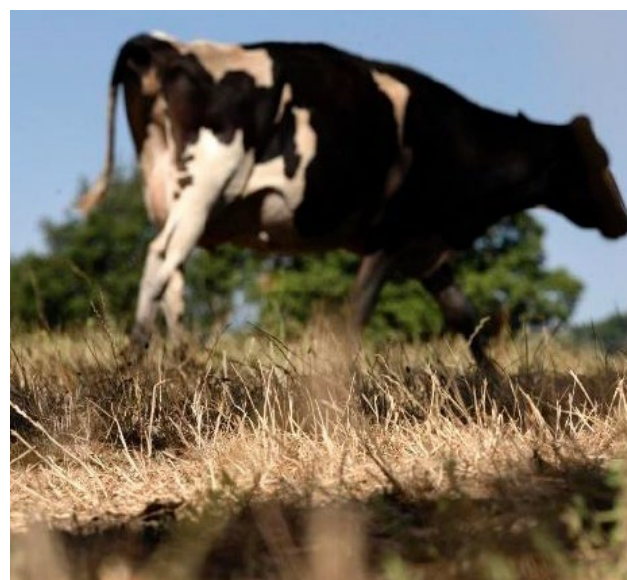
En sécurisant chaque phase, ce protocole permet de fiabiliser le système sous nourrice, garantissant à la fois le bien-être animal, la maîtrise des risques sanitaires et l'efficacité technico-économique de l'atelier d'élevage.

Source : La France Agricole

Circulation d'un nouvel Orthobunyavirus

Un nouvel orthobunyavirus, provisoirement baptisé Virus Shamonda-Européen (ESV), circule actuellement dans plusieurs élevages bovins européens. Détecté initialement dans l'Est de la France, il a désormais été identifié dans 13 départements français, ainsi qu'en Suisse, en Allemagne et aux Pays-Bas. Ce virus est détecté chez des bovins présentant principalement des diarrhées, de la fièvre, de l'abattement et des baisses de production laitière allant de 15 à 75 %. Des premiers résultats mettent également en évidence un possible impact sur la reproduction : des avortements ont été observés après des épisodes de fièvre et d'abattement, avec la présence d'ARN viral dans des placentas et tissus foetaux. Le lien de causalité reste toutefois à confirmer, ainsi des analyses sont toujours en cours afin de déterminer si ce virus est à l'origine de ces symptômes. La transmission serait probablement assurée par des Culicoides, de petits moucheron piqueurs de 1 à 3 mm, mais leur rôle reste à démontrer. Si l'impact clinique apparaît pour l'instant limité, une aggravation pourrait être observée dans les prochains mois, notamment chez les vaches gestantes. La maladie n'est actuellement pas réglementée au niveau français, européen ou international. Une surveillance renforcée est recommandée afin de préciser sa diffusion, ses modalités de transmission et ses conséquences sur la production et la reproduction.

Sources : Grand Troupeaux et Réussir





Détection du rhizoctone brun

Le rhizoctone brun de la pomme de terre est une maladie fongique causée par *Rhizoctonia solani*, affectant les germes, les stolons et les tubercules. Elle provoque des taches brunes, des manques à la levée et la formation de sclérotés, dégradant la qualité marchande des tubercules. La gestion de cette maladie repose sur des pratiques culturales préventives comme l'allongement des rotations et l'utilisation de plants sains. Cependant, ces méthodes ont des limites en raison de la pathogénicité du champignon sur d'autres cultures (maïs, colza, betterave par exemple) et de sa persistance dans le sol. Afin de mieux comprendre la dynamique du rhizoctone brun, d'en améliorer le diagnostic puis la gestion, ARVALIS développe un outil moléculaire pour quantifier le champignon responsable de la maladie, aussi bien dans le sol que sur les tubercules. *R. solani* comprend au moins 13 groupes d'anastomose, aux pouvoirs pathogènes et gammes d'hôtes variables. L'outil développé cible spécifiquement le groupe AG3, associé aux Solanacées et capable de se maintenir dans les rotations culturales. Sa forte spécificité permet une détection fiable et précise du champignon dans le sol et sur les tubercules, sans détecter les autres groupes de *R. solani* ni les autres micro-organismes, même dans des matrices complexes comme les sols agricoles.

Des études sont en cours pour corrélérer l'intensité des symptômes sur les tubercules avec la quantité de champignon détectée, ainsi que pour analyser le lien entre la sévérité de la maladie et la quantité d'inoculum dans le sol. À terme, cet outil pourrait permettre un suivi épidémiologique et l'évaluation de solutions alternatives pour réduire l'inoculum dans le sol.

Source : Arvalis

Essais désherbage robotique 2026

L'ITB a poursuivi en 2026 ses expérimentations de désherbage robotisé en betterave avec le Farmdroid et a également testé le nouveau robot de désherbage adapté à la betterave, Cyclclair.

Le **Farmdroid** a été expérimenté sur une parcelle de 10 ha en agriculture biologique en Île-de-France. L'ITB a notamment testé le désherbage à un stade très précoce, dès 2 feuilles, là où un outil de désherbage mécanique conventionnel ne peut pas passer. Cela est rendu possible grâce à

l'enregistrement du positionnement des graines lors du semis. Au stade 2 feuilles, les betteraves étant encore très petites, le robot a été réglé à une vitesse de 400 m/h avec des marges de sécurité renforcées pour limiter les risques de destruction des plants. Le passage du robot dans les deux sens (sens du semis et sens inverse) a permis d'éliminer environ deux tiers des adventices présentes sur le rang, avec une efficacité comparable au stade 4 feuilles. Toutefois, en cas de forte pression d'adventices, environ 23 adventices/m² restaient présentes après le passage au stade 4 feuilles.

Le **Cyclclair** a été testé sur le site expérimental Terralab de Terrasolis, dans la région de Reims. Comme le Farmdroid, il permet d'intervenir à la fois sur le rang, grâce à un outil actif guidé par caméra, et sur l'inter-rang. Les essais montrent une bonne maîtrise des adventices sur l'inter-rang, avec une diminution de leur population après les différents passages (2, 6/8 et 12 feuilles). En revanche, la faible pression d'adventices sur le rang ne permet pas encore de conclure sur l'efficacité du désherbage. Cet outil étant encore en développement, des améliorations sont prévues.

L'ITB poursuivra donc ses essais avec le Cyclclair, en photo ci-dessous, en 2027.

Source : ITB

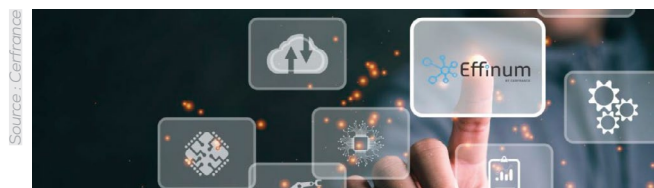


Source : Agrodistribution



Facture électronique

À compter du 1^{er} septembre 2026, les exploitants agricoles doivent être en mesure de recevoir des factures électroniques. L'émission de factures électroniques deviendra obligatoire à partir du 1^{er} septembre 2027. Cette réforme nécessite l'utilisation d'une plateforme agréée par la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Pour rappel, Cerfrance est à vos côtés et vous propose la plateforme Effinum, accessible directement et simplement depuis Cerfrance Connect.



Promulgation de la loi d'urgence agricole

La loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles a été promulguée le 18 août 2026 par le Président de la République après sa validation par le Conseil constitutionnel et publiée au Journal officiel le 19 août. Elle vise à renforcer la souveraineté alimentaire, protéger les agriculteurs, améliorer le revenu de ces derniers en renforçant leur place dans la chaîne économique, simplifier certaines normes ainsi que faire face aux recours abusifs. Pour répondre à ces objectifs, elle prévoit notamment la création de « projets d'avenir agricole ». Les projets labellisés ainsi bénéficieront d'un accompagnement technique et financier renforcé. La loi renforce également la lutte contre les concurrences déloyales, avec la possibilité d'interdire certaines importations de produits traités avec des substances interdites dans l'UE et de nouvelles règles d'approvisionnement des cantines publiques. Elle fait évoluer les conditions de dérogation à l'interdiction de l'acétamipride et de la flupyradifurone pour certaines filières et simplifie l'instruction des AMM des produits phytopharmaceutiques. Le texte facilite le stockage de l'eau agricole et fixe des objectifs de doublement des capacités de stockage d'ici 2035 et de développement de la réutilisation des eaux usées traitées. La loi prévoit également des mesures de soutien aux élevages, notamment face à la prédation du loup, ainsi qu'une simplification future de leur régime réglementaire. Enfin, elle renforce la position des agriculteurs dans les négociations commerciales, encadre davantage les

relations avec les organisations de producteurs et alourdit les sanctions contre les vols, dégradations et intrusions dans les exploitations.

Ces mesures entrent désormais en vigueur, avec des textes d'application qui seront publiés dans les meilleurs délais lorsque cela est nécessaire.

Source : ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

Liste des animaux nuisibles

Un arrêté publié au Journal officiel le 21 août 2026 actualise, pour une nouvelle période de 3 ans, soit jusqu'au 30 juin 2029, la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (Esod). Neuf espèces sont concernées : renard, belette, fouine, corbeau freux, corneille noire, martre, pie bavarde, geai des chênes et étourneau sansonnet. Leur classement permet, selon les départements et les périodes définies par arrêté, leur destruction à tir ou par piégeage en dehors des périodes de chasse, ainsi que le déterrage du renard. Cette réglementation vise notamment à limiter les dommages causés aux activités agricoles. La nouvelle liste fait toutefois l'objet de recours devant le Conseil d'État déposés par la LPO et l'Aspas.

Source : Réussir



Valorisation des jachères

Face aux conditions climatiques exceptionnelles, la valorisation des jachères (sur sa période de 6 mois) est exceptionnellement autorisée, y compris pour les exploitants non-éleveurs :

- Depuis le 8 août 2026 dans l'Eure, le Calvados et la Seine-Maritime.
- Depuis le 14 août 2026 dans l'Orne.

Une demande individuelle de dérogation est à faire auprès de la DDT(M), avec une étude au cas par cas.

Cette mesure vise à répondre aux difficultés fourragères liées à la sécheresse et à la canicule et à faciliter la solidarité entre exploitations.

Source : Chambre d'Agriculture



Veille Économique

Marché des engrais



Solution azotée : Malgré une demande toujours absente, les prix ne reculent pas. Les disponibilités restent limitées et le retard de la campagne fait planer un risque de tensions sur les prix ou les délais d'approvisionnement. La solution azotée est au prix de 425 €/t départ.



Ammonitrate : Evolution très modeste. Le 33,5 se stabilise à 540 €/t (rendu franco). Le prix du 27 augmente très légèrement (+10 €/t) pour atteindre 420 €/t franco.



Urée : La tendance baissière du début du mois d'août pour le marché de l'urée est rompue. L'urée 46 en vrac départ La Pallice est à 495 €/t.



Phosphore : Le marché est toujours stable. Les tarifs restent globalement inchangés : 875 €/t départ pour le DAP et 675 €/t départ pour le TSP.



Potasse : Marché calme. Chlorure de potasse à 355 €/t départ Rouen.

Source : Agryco

Marché des céréales



Blé tendre meunier standard rendu Rouen

239,50 €/t

Blé tendre meunier rendu La Pallice

241,50 €/t

Impact du conflit au Moyen-Orient sur le cours des grains. Hausse des coûts des travaux agricoles. Conséquences du conflit russo-ukrainien sur les infrastructures et la logistique en mer Noire.



Orge fourragère rendu Rouen

221,50 €/t

Demande des fabricants d'aliments pour animaux.



Colza rendu Rouen

537,00 €/t

Rythme de la trituration en Europe, soutenu par la demande en biodiesel.



Maïs rendu Ile-et-Vilaine

298,50 €/t

Évolution du coût des intrants dans le contexte du conflit au Moyen-Orient. Perspectives de faible récolte dans l'hémisphère Nord.

Sources : La Dépêche - Le Petit Meunier

Marché animal

Vache Mixte O 3 entrée abattoir	6,04 €/kg
Vache Lait O 3 entrée abattoir	5,48 €/kg
Vache Lait P 3 entrée abattoir	5,38 €/kg
Veau mâle laitier 45-50 Kg	122 €/tête
Veau mâle croisé laitier	352 €/tête

Sources : Réussir Les Marchés

Marché des tourteaux

Tourteaux de soja départ Montoir	394,00 €/t
Tourteaux de colza bio origine France	750,00 €/t
Luzerne déshydratée départ Marne	225,00 €/t
Blé tendre fourrager rendu Ile-et-Vilaine	231,00 €/t

Sources : Réussir Les Marchés